



La gestion responsable
des matières résiduelles:
un choix profitable
pour tous!

Comité de vigilance

Compte-rendu
Jeudi, le 06 juin 2019 à 18 h 30, à la salle de conférence
au bureau de la Régie

PRÉSENCES

Mme Francine A. Bélisle	Représentante de la RIDR
M. Alain Otto	Représentant de la Ville de Rivière-Rouge,
M. Marc Forget	Directeur général, RIDR
M. Patrice Lanctôt	Superviseur, RIDR
Mme Marlène Perrier	Directrice générale adjointe - RIDR

ABSENCES :

M. Jocelyn Campeau	Représentant de la MRC d'Antoine-Labelle
Mme Alexia Couturier	Représentante de l'organisme de bassins versants Rouge Petite Nation et Saumon
M. Pierre Telmosse	Représentant des citoyens

Mme Francine A. Bélisle souhaite la bienvenue à tous.

Début de la rencontre, 18 h 30.

1. PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Présentation de l'ordre du jour
2. Compte-rendu du comité du 29 novembre 2018
3. Suivi des populations de goélands
 - 3.1. Suivi du système LockBird
4. Rapports d'analyse
 - 4.1. Surveillance environnementale
 - 4.2. Résultats d'analyses OER (Objectifs environnement de rejets)
 - 4.3. Analyse des puits d'observation, piézomètres et eau de surface
 - 4.4. Analyse des puits des citoyens
 - 4.5. Analyse aux bassins
5. Projets 2019
 - 5.1. Renouveau de l'entente intermunicipale
 - 5.2. Remise à neuf du 2^e milieu filtrant
6. Varia

- 6.1. Capsules (pour information)
- 7. Information
 - 7.1. Site de compostage
 - 7.2. Analyse de la capacité des infrastructures de traitement en prévision de l'ouverture de la cellule 5 cet automne
 - 7.3. Évolution des systèmes de captage des biogaz
- 8. Levée de la rencontre

Les membres du comité vigilance acceptent l'ordre du jour tel que présenté.

2. COMPTE-RENDU DU COMITÉ DU 29 NOVEMBRE 2019

Les membres ont pris connaissance du compte-rendu de la rencontre du 29 novembre 2018 et celui-ci est déclaré conforme aux discussions.

Suivi : Lockbird

Considérant la recommandation lors de la dernière rencontre, les tests officiels avec le système d'effarouchement avec l'utilisation de l'intelligence artificielle vont débiter vers la mi-juin pour une période 30 jours afin de voir si les résultats sont concluants pour continuer l'entente avec LockBird.

3. SUIVI DE LA POPULATION DE GOÉLANDS

Dépôts du graphique « Moyenne hebdomadaire de 2010 (étude par Service Environnementaux Faucon) et de 2016 au 24 mai 2019 au site de la RIDR.

4. Rapport d'analyse

4.1. Surveillance environnementale du biogaz

Les résultats de la présente campagne de surveillance environnementale du biogaz démontrent le respect de la limite fixée au règlement et au décret pour les huit puits de surveillance, pour les dix-sept (17) bâtiments et infrastructures et pour les trois événements. Sur les quatre campagnes requises, selon les dispositions du REIMR, deux analyses ont été effectuées soient les 14 mars et 15 mai 2018. Les résultats sont à la satisfaction des membres.

4.2. OER (Objectifs environnementaux de rejets)

Considérant la température froide,

Considérant que les rejets à la rivière n'ont pas encore débuté,

Les analyses pour les objectifs environnementaux de rejets ne sont pas encore programmées.

4.3. Analyse des puits d'observation et des piézomètres

Dépôt et présentation du rapport de la qualité environnementale des eaux souterraines, sur les trois campagnes requises, selon les dispositions du REIMR, une a été prélevée le 13 mai 2019. Les résultats sont commentés et sont à la satisfaction des membres.

4.4. Analyses aux bassins

Aucun résultat d'analyse disponible à ce jour.

4.5. Puits des citoyens

Des échantillons d'eau provenant de quatorze (14) des quinze (15) puits d'alimentation en eau potable ont été prélevés le 14 mai dernier. Concernant le 15e puits, une demande a été transmise au propriétaire pour faire un suivi. Les membres demandent également de vérifier avec la firme Enviro-Services les causes possibles qui amènent des traces d'azote ammoniacal dans le P-10.

4.6. Odeurs

Après discussions sur les odeurs, les membres recommandent que la Régie mandate la firme WSP pour produire une évaluation de la migration verticale des biogaz sur le LET afin de cibler les endroits qui pourraient être la cause d'odeurs.

5. PROJETS EN COURS

5.1. Renouvellement de l'entente intermunicipale

L'entente intermunicipale vient à échéance le 10 avril 2020, la MRC des Pays-d'en-Haut a avisé la Régie qu'elle ne renouvellera pas l'entente à compter de cette date.

5.2. Remise à neuf du 2^e milieu filtrant

Suite à votre recommandation du 7 juin dernier, la mise à neuf du 2^e milieu filtrant est prévue au mois de septembre 2019.

6. VARIA

6.1. Capsules (pour information)

Disponible sur le site web de la Régie au ridr.qc.ca.

7. INFORMATIONS

7.1. Site de compostage

En 2018, plus de 320 tonnes de matières organiques ont été récupérées au nouveau site de compostage. Lors des analyses de la matière, des corps étrangers ont été retrouvés et le compost produit n'a pu être distribué en début de saison. Un plan d'action a été présenté aux municipalités concernées. La qualité depuis les derniers mois semble être en amélioration.

7.2. Analyse de la capacité des infrastructures de traitement en prévision de l'ouverture de la cellule 5 cet automne.

En prévision de l'ouverture de la cellule d'enfouissement numéro 5 prévue en automne 2019, la Régie, accompagnée de professionnel de la firme WSP, est à calculer l'impact du volume de lixiviat additionnel sur notre capacité de traitement. L'impact des changements climatiques sur le système de traitement sera également pris en compte dans cette analyse. Suite à ce travail, les résultats seront déposés au conseil d'administration de la Régie, et ce, avec une recommandation concernant la date pour les prochains travaux de recouvrement finaux.

7.3. Évolution des systèmes de captage des biogaz

Présentation d'un tableau qui montre l'évolution des systèmes de captage de biogaz sur les lieux d'enfouissement sanitaire et technique du site de la Régie.

8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La rencontre se termine à 19 h 43.

Marc Forget
Directeur général